

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2020/26 DU 19 JUIN 2020

Portant sur le recrutement d'un coordonnateur communal pour le recensement 2021

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 11
- Représentés : 0
- Votants : 11
- Exprimés : 11
- Pour : 11
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 19 juin 2020 à 20 heures, dans le lieu habituel de ses séances, selon convocation du 11/06/2020

sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : BLANCHON Pascaline, CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Francis, LEGROS Gilles, MARTINOT Jean-Baptiste, VILLETTELLE Suzanne.

A été désigné secrétaire : GIRAUD David

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population doit avoir lieu au début de l'année 2021 et que par conséquent il y a lieu de procéder au recrutement d'un coordonnateur communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- autorise Madame le Maire à recruter un coordonnateur communal.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.

Pour copie conforme
LE MAIRE, Pierrette LEGROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le : 25/06/2020
Et Affichage du : 25/06/2020